AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente le règlement 370-2025 modifiant le règlement 113-2001, tel que modifié par les règlements 157-2004 et 361-2024, pour modifier les municipalités visées par le service de collecte et de transport

Fait et donné à Laurier-Station, ce 16 octobre 2025

Stéphane Bergeron

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 16 octobre 2025 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 octobre 2025.

Signé:

Stéphane Bergeron

Directeur général et greffier-trésorier